

Image not found or type unknown



Aide pour la rédaction d'une lettre

Par **bleuval34**, le **08/02/2013** à **11:36**

Bonjour,
Suite à la demande de mon syndic de paiement total de ma dette, je ne peux pas payer la totalité. Il mon fait parvenir par huissier une assignation en justice afin que je leur règle au plus vite les frais de copropriété d'un montant de 650 euros.
Je ne pourrais payer une telle somme qu'après la date de jugement le 26 février prochain en deux fois.
Pouvez vous m'aider à rédiger ma lettre afin de stopper toute procédure.
Merci de votre compréhension
Mme Hamm [smile17]